DEPARTEMENT de L'OISE

ARRONDISSEMENT de CLERMONT

CANTON de MAIGNELAY-MONTIGNY

COMMUNE de MAIGNELAY-MONTIGNY Tél.: 03.44.51.14.01 - Fax: 03.44.51.20.38

ARRÊTÉ DU MAIRE Nº 2013-052

ARRETE D'ANNULATION DES FONCTIONS DE SOUS REGISSEUR DE LA REGIE D'AVANCES: ACCUEILS DE LOISIRS, CLUB ADOS ET LE PERISCOLAIRE

Le Maire de la commune de MAIGNELAY-MONTIGNY,

l'arrêté en date du 5 juillet 2022, portant nomination du sous régisseur de la régie d'avances VU accueils de loisirs, club ados et le périscolaire

l'arrêté en date du 20 juillet 2023 portant suppression de la régie d'avances accueils de loisirs, VU club ados et le périscolaire

l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 18 juillet 2023 VU

ARRETE

Article 1er: Les fonctions de sous régisseur titulaire de M. Bernard BRETON domicilié à MAIGNELAY-MONTIGNY (Oise) pour la régie d'avances accueils de loisirs, club ados et périscolaire prennent fin à la date du présent arrêté.

Article 2:

Monsieur le Maire de MAIGNELAY-MONTIGNY et le comptable assignataire de ST-JUST-EN-CHAUSSEE sont chargées, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Maignelay-Montigny, le 20 juillet 2023

Le Maire

Denis FLOUR

Le sous régisseur titulaire,*

Une pour acceptation

Bernard BRETON

Faire précéder la signature de la mention « Vu pour acceptation »

Envoyé en préfecture le 20/07/2023

Reçu en préfecture le 20/07/2023

Publié le

ID: 060-216003715-20230720-20JUIL23_02-AR

ar : Denis FLOUR